



Cérémonie des Vœux

16 janvier 2026

Discours de Didier REVEAU, Maire

Bonjour à toutes celles et à tous ceux que je n'aurais pas encore salué ; votre présence témoigne de l'intérêt, légitime, que vous portez à la vie publique fertoise.

Je remercie de leur présence les représentants des forces vives qui contribuent au dynamisme de notre Cité.

Les futures élections municipales ne me permettent pas de vous parler de projets ; soyez rassurés nous en avons !

Par contre, je vais revenir sur les réalisations 2025 et elles ne manquent pas.

Cette cérémonie de vœux est, traditionnellement, un temps d'échange entre élus et habitants.

Elle prolonge, utilement, nos fréquentes rencontres ; en 2025, elles ont été, particulièrement, nombreuses ; notamment à l'occasion :

- de la deuxième édition des masters classes d'instruments musicaux, des concerts « Ma Région Virtuose » et de ceux de nos orchestres et chorales ou bien encore du Festival de la Chéronne,
- à l'occasion des spectacles de la saison culturelle mais aussi de la « Nuit des couleurs » et du « Noël magique », du Festival Saint-Lyphard, des galas de l'ESCAL, pôle de pratiques artistiques et des activités de la ludothèque/médiathèque dont le Festival du Livre Jeunesse,
- à l'occasion aussi des « Jeudis de l'été », du tournoi de football de pâques, du triathlon, du slalom automobile, de la Foire des 3 jours et du Comice agricole.

En outre, comment ne pas citer ce 28 juin 2025 où nous avons célébré l'anniversaire de notre millénaire.

Portée par le sentiment, largement partagé, d'appartenir à la longue Histoire de La Ferté-Bernard, cette journée a connu un vrai succès populaire.

2025, année du cinquantenaire du jumelage avec Lauffen-am-Neckar ; n'oubliions jamais, en ces temps de guerre, qu'il fonde un « pacte d'amitié » qui participe à une Europe démocratique, ouverte aux progrès et fraternelle.

Enfin avec le Goldwing Club de France, nous avons, aussi, accueilli un rassemblement international de plus de 1.000 motos venues de 26 Pays de l'Union Européenne.

Il y a un an, je vous faisais part de mon inquiétude quant à la souveraineté de la France du fait, notamment, de la dépendance du budget de l'Etat aux marchés financiers.

Depuis la dette n'a cessé de progresser et le paiement de ses intérêts devient le premier poste de dépense de l'Etat devant ceux de l'éducation nationale et des armées.

En effet miroir, j'affirmais qu'évidemment ce n'était pas notre manière de gérer.

A nouveau, nous avons réduit la dette par habitant, elle s'élève à 492€ au 01/01/2026 contre 568€ un an plus tôt.

2025 est, d'ailleurs, la cinquième année consécutive sans emprunt alors que nous avons remboursé 927.450€.

Cette baisse de la dette n'est pas une obsession comptable de l'équipe municipale mais elle a des incidences sur la charge des intérêts ; laquelle a été divisée par plus de 3,2 entre 2017 et 2025, passant de 550.955€ à 170.516€.

En parallèle :

- 2025 est la 11^{ème} année consécutive sans augmentation des taux des impôts locaux,
- les tarifs déjà modérés des services municipaux n'ont pas été revalorisés,

- et les animations et manifestations que j'évoquais précédemment sont pour la quasi-totalité restées gratuites.

Or, bien que n'ayant pas emprunté, nous avons engagé plus de 5M€ d'investissements, ce n'est pas rien !

Je pense à des opérations comme :

- la rénovation complète du bâtiment Artémis à la fois pour de meilleures conditions d'accueil des enfants et de travail des agents mais aussi pour offrir aux associations des espaces adaptés et modernisés,
- la mise en œuvre continue de notre schéma de liaisons douces et de végétalisation avec, notamment, les aménagements devant le centre aquatique et devant le lycée R. Garnier.

A ces investissements s'ajoutent ceux réalisés par les services, soit 227.718€ avec par exemple l'installation de systèmes anti-intrusion dans les écoles, de gros travaux d'entretien de la base de loisirs et un renouvellement complet des tables et des bancs.

C'est parce que nous sommes restés vigilants sur les dépenses de fonctionnement que nous avons su, à nouveau, conjuguer investissements importants et baisse de l'endettement.

Faut-il rappeler que cela s'est effectué sans aucune réduction ou suppression d'activités ou de services qui vous sont proposés tout au long de l'année ?

La ville a, par exemple, financé la Régie « La Scène Fertoise » pour la saison culturelle, le Centre Communal d'Action Sociale et les associations fertoises, soit respectivement 250K€, 280K€ et 334K€.

L'irresponsabilité répétée, depuis tant d'années, dans la tenue des budgets de l'Etat et de la Sécurité Sociale s'est, après la dissolution du 9 juin 2024, aggravée d'une consternante instabilité gouvernementale.

Irresponsabilité et instabilité nationales ont, hélas, des conséquences sur la conduite des affaires communales.

Pour autant, je peux vous certifier que nos comptes sont bons. C'est dire le sérieux de nos prévisions et de leur exécution.

Cependant le projet de loi de finance 2026 présenté par le Gouvernement conduisait à une perte de recette estimée à 327.500€. Toujours en débat au Parlement si elle était votée en l'état elle pénaliserait profondément nos capacités financières ; situation aujourd'hui déjà préoccupante qu'une impréparation ou pire encore une improvisation budgétaire demain ne ferait qu'accentuer.

Cela justifie pleinement notre mode de gestion, réaffirmé en 2025, il consiste à :

- anticiper des trajectoires financières réalistes,
- maîtriser les charges de fonctionnement,
- faire que chaque euro dépensé soit un euro utile,
- investir sans dégrader les équilibres budgétaires,
- et n'emprunter que si nécessaire.

D'ailleurs, ces règles comptables, fondamentales, vous les appliquez dans vos foyers, vos associations et vos activités.

Elles préservent des marges de manœuvre qui en 2025 nous ont permis d'agir en faveur :

- A) du logement en finançant la déconstruction de l'ancienne école Pagnol puis en cédant le foncier afin de permettre la construction de 15 logements.

Jamais, récemment, autant de lotissements n'auront été aménagés pour favoriser la construction, par exemple, de 39 maisons à l'Argenterie et rue du Perche.

En parallèle, Sarthe Habitat a engagé des rénovations de grandes ampleurs quartier Jodelle et au Pré du Château sans oublier les 57 nouveaux logements du Gaillon.

Quant à la Communauté de Communes, depuis plusieurs années, déjà, dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, elle subventionne des particuliers qui réhabilitent leur habitation. Dotée de 950K€, pour la période

2022/2027, ces crédits importants peuvent, évidemment, favoriser la remise de logements vacants sur le marché locatif.

B) En faveur de la santé, Président du Conseil de surveillance de l'hôpital P. Chapron j'ai soutenu, avec conviction, la création d'une Direction commune à tous les hôpitaux sarthois ; Direction effective depuis janvier 2025 ce dont je me félicite.

On mesure déjà ses effets positifs avec :

- des consultations externes en plus grand nombre,
- le renouvellement du scanner et l'installation prochaine d'une I.R.M. dans le cadre de la constitution d'un Groupement de Coopération Sanitaire,
- la réouverture de chambres en médecine et pour les Soins Médicaux et de Réadaptation,
- une meilleure activité du bloc chirurgie notamment en ophtalmologie,
- et un plus grand nombre de passages aux urgences avec des ouvertures de jour assurées, désormais, quasiment continuellement.

En outre et c'est très important, à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, la construction d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est confirmée.

Cela permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil à nos aînés.

Toujours pour la santé, la ville a cédé près du camping un terrain où l'Association Echo implantera un bâtiment avec huit postes de dialyse ce qui évitera aux malades de pénibles déplacements au Mans.

Evidemment notre soutien au Pôle santé S. Veil s'est poursuivi – 6.916 patients y sont inscrits et 22.924 consultations y ont été réalisées – par ailleurs, plusieurs options ont été étudiées pour l'extension des locaux du 45 av. de Gaulle afin d'augmenter le nombre de cabinets et faciliter l'installation de plus de professionnels de santé.

En 2025, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire s'est réunie pour la 1^{ère} fois en Sarthe ici à La Ferté-Bernard pour une journée de réflexion sur la place de la prévention dans la politique régionale de la santé.

Enfin, je suis satisfait que la Région ait retenu notre Communauté de Communes comme territoire expérimental pour la mise en place d'un camion de soins lequel est en phase test depuis le 17 novembre dernier.

A fin décembre, 180 patients avaient, déjà, été reçus dont 142 pour des consultations médicales et 38 pour des actions de prévention principalement des bilans auditifs et visuels.

C) En faveur de la tranquillité publique et de la sécurité 140K€ sont inscrits pour porter à 70 dont 3 mobiles le nombre de nos caméras de vidéoprotection.

Ce déploiement de caméras n'a plus à démontrer sa pertinence dans la résolution de faits d'incivilité et de délinquance.

En outre, les dépenses comptabilisées pour la sécurité s'élèvent en 2025 à 331.945€ hors charges d'exploitation du bâtiment de la Police municipale.

Le renouvellement des armes des policiers municipaux et le port de caméra piéton ont été décidés ; quant au dispositif « Participation citoyenne » avec la gendarmerie, nous sommes en attente du retour de la convention correspondante.

Aux côtés du travail au quotidien des 5 policiers municipaux, les services de la gendarmerie ont été présents plus de 23.000 heures sur la ville.

D) En faveur de la solidarité, la fusion du Service des soins à domicile et des Aides à domicile pour améliorer le maintien chez elles des personnes malades ou âgées a été finalisée et le dossier déposé auprès de l'A.R.S. et du Conseil départemental.

Comment ne pas évoquer, parmi toutes les actions de solidarité proposées, le banquet des aînés. Il a connu la participation record de 540 convives.

E) En faveur du sport, le permis de construire des quatre terrains de « Padel », à côté du bowling, est constitué. En parallèle c'est la couverture d'un terrain de boules qui sera réalisée.

Une première étude a, aussi, été effectuée pour l'extension des vestiaires commun à l'athlétisme et au roller.

Dans le domaine du sport, je ne peux pas ne pas revenir sur le centre aquatique communautaire Vénizi'o qui a ouvert au public en avril dernier à la satisfaction du plus grand nombre de ses 62.000 visiteurs.

J'ai la conviction que les infrastructures sportives et culturelles sont indispensables à l'attractivité d'un territoire ; ils facilitent, également, le renforcement du lien social.

F) En faveur de l'enfance, l'extension de la halte-garderie « Les bouts'choux » a fait l'objet de plusieurs échanges avec le service départemental de la Protection Maternelle et Infantile.

Parmi les 3 hypothèses envisagées, une construction sur un autre site est privilégiée ; l'objectif est, aussi, de faciliter pour les enfants le passage entre garderie et écoles maternelles.

G) En faveur de l'urbanisme et des mobilités, le remplacement de la passerelle de l'impasse Tafforeau est engagé.

J'ai soutenu l'accessible des quais de la gare grâce à la construction de deux ascenseurs financés, notamment, par la Région et la Communauté de Communes. Ils sont d'ailleurs quasiment achevés ; pour mémoire, ce sont près de 900 usagers par jour qui fréquentent la gare.

H) En faveur des bâtiments publics et de la voirie

La reconstruction du bâtiment du service voirie est commencée et s'achèvera à la fin du 1^{er} trimestre 2026 ; une balayeuse a, également, été commandée.

D'importants travaux de réfection des trottoirs ont été faits par exemple au lotissement Villerocher et certains se poursuivent notamment rue Jean Monnet.

Le renforcement de la sécurité incendie d'Athéna et de l'accès au bâtiment du 48, rue d'Huisne sont commandés et la chaudière de l'ESCAL a été remplacée.

I) En faveur de l'environnement et de la transition énergétique

Les études pour les travaux du barrage de Quincampoix ont été approfondies, des bornes de recharge électrique et des composteurs collectifs sont installés.

En parallèle du renouvellement du contrat de concession d'assainissement, la mise en œuvre des schémas directeurs d'assainissement et de production/distribution d'eau potable s'appliquent avec des travaux sur les réseaux et la planification de l'extension et de la construction des stations correspondantes.

J) Enfin, en faveur de l'économie et de l'emploi

En 2025, des chefs d'entreprise ont pris des décisions importantes de reprise d'activité, d'implantation, d'extension et d'investissement.

Je pense, par exemple, à la reprise de la Société Be Link et à celle de la Société B.V.I. laquelle a été suivie d'une extension immobilière, à l'arrivée de l'entreprise GAUTHIER Traiteurs qui réalise, actuellement, des travaux d'aménagement ou bien encore au programme immobilier de 15.000m2 du groupe Sérac.

Je n'oublie pas les commerçants et artisans ainsi que les agriculteurs et prestataires de service ; avec professionnalisme ils contribuent à la vitalité de nos tissus économiques.

Tous les jours, seul ou bien avec leurs équipes, ils répondent aux besoins de la population de notre bassin de vie et participent à l'attractivité de notre territoire.

Telles sont résumées les principales opérations terminées, réalisées et engagées en 2025 ; vous aurez constaté qu'elles sont nombreuses et utiles aux besoins de votre quotidien, elles anticipent, au mieux, ceux de demain.

Pour conclure, au nom du Conseil municipal, je vous adresse des vœux chaleureux de santé et vous souhaite une année 2026 la meilleure possible.

Permettez-moi d'exprimer des remerciements appuyés aux élus et aux agents qui travaillent à votre service.

Vous m'autoriserez une pensée plus particulière pour les élus qui ont fait le choix de ne pas se représenter.

Maintenant je vous invite à poursuivre nos échanges autour du verre de la fraternité fertoise et à profiter de la collation préparée par Madame Cat qui vous sera servie par des salariés de l'ESAT du Tertre, je les en remercie.